



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-NORD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
AVIS DE CONVOCATION

Prenez note que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire de la Rive-Nord sera tenue le **lundi 17 Avril 2023 à 19 heures aux complexes funéraire de la rive nord situé au 595 bona-dussault, St-Marc-des-Carières**. Tous les membres sont invités à y assister et y sont convoqués pour :

1. Prendre connaissance du rapport du vérificateur
2. Statuer sur la répartition des trop-perçus
3. Élire les administrateurs
4. Nommer le vérificateur

Veillez prendre note qu'il y a trois administrateurs dont les mandats sont terminés. Tout(e) candidat(e) éventuel(e) à un poste au conseil d'administration doit remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint ou se le procurer au secrétariat de la Coopérative au 595 boulevard Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières. Ce formulaire dûment complété devra parvenir à la Coopérative au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée.

Pour renseignements (418) 285-1200, (418) 268-3575 ou (418) 337-1911, Saint-Marc-des-Carières, le 21 mars 2023.

Carmen Bilodeau, secrétaire

APPEL D'OFFRES PUBLIC

RÉFECTION DU CHEMIN DE LA TRAVERSE

Description des travaux :

La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public en vue des travaux de réfection du chemin de la Traverse, incluant la réalisation des travaux suivants :

- Décohesionnement de la structure de chaussée et travaux connexes pour correction du drainage sur une longueur approximative de 4 260 mètres sur le chemin de la Traverse.
- Travaux de scellement de fissures sur une longueur d'environ 1 500 mètres sur le chemin de la Traverse à Saint-Raymond.
- Le remplacement de deux (2) ponceaux sur le chemin de la Traverse à Saint-Raymond soit de longueur respective d'environ 12 mètres, 18 mètres et de 600 mm de diamètre chacun.
- La reconstruction de la voirie du chemin de la Traverse à Saint-Raymond sur une longueur d'environ 4 260 mètres, incluant la construction de bordures et le reprofilage de certains fossés.

Documents d'appel d'offres :

Disponibles sur SÉAO à compter du 29 mars 2023. <http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Représentante du dossier :

Mme Chantal Plamondon, greffière. L'adresse de courriel pour rejoindre la représentante est chantal.plamondon@villesaintraymond.com

Dépôt des soumissions :

Avant 11 h, le vendredi 28 avril 2023. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint Joseph à Saint-Raymond.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Des exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans une province ou territoire visé par un accord intergouvernemental applicable au présent contrat. Le présent contrat est assujéti à l'Accord du commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires

Donné à Saint-Raymond, le 22 mars 2023.

La greffière et directrice générale par intérim,

Chantal Plamondon, OMA

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Brasserie Artisanale Gallicus inc. A/S M. Samy Missaoui 4-670, rue Auguste-Mondoux Gatineau (Québec) J9J 3K3 Dossier : 55-30-2915	Demande de permis d'entrepot (bière) aux fins de l'agent.	85, rue des Grands-Lacs Saint-Augustin-des-Desmaures (Québec) G3A 1T5
9449-1818 Québec Inc. A/S M. Jérémy Viens 8, rue des Mélézes Saint-Joachim-de-Shefford (Québec) JOE 2G0 Dossier : 55-30-2917	Demande de permis d'entrepot (cidre) aux fins de l'agent.	85, rue des Grands-Lacs Saint-Augustin-des-Desmaures (Québec) G3A 1T5

515459

Québec



Après m'avoir



lu

Recyclez-moi!

In Memoriam